

Fonds de dotation Auzeral

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

Au conseil d'administration du fonds de dotation Auzeral,

1. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de dotation Auzeral relatifs à l'exercice de 14 mois clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du Fonds de dotation à la fin de cet exercice.

2. Fondement de l'opinion

2.1. Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

2.2. Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 27 novembre 2020 à la date d'émission de notre rapport.

3. Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne la dotation consommable issue du legs reçu.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux administrateurs.

En application de la loi, nous vous signalons que le rapport d'activité n'a pas été établi dans les délais légaux ou statutaires compte tenu de difficultés d'obtention d'informations dans le contexte de constitution du fonds.

5. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité du Fonds de dotation à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds de dotation ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Bureau.

6. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Fonds de dotation.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la fondation à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs dans son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels, et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 7 mars 2024

Le commissaire aux comptes,



ACA Nexia
Représenté par
Eric Chapus

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 27/11/2020 au 31/12/2021			Net
	Brut	Amort. Prov.	Net	
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	5 694 827		5 694 827	
Constructions	22 779 312	797 565	21 981 747	
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	349 220	1 648	347 572	
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	11 698 400		11 698 400	
Autres titres immobilisés	225 901	3 752	222 149	
Prêts				
Autres immobilisations financières	1 360		1 360	
TOTAL I	40 749 020	802 966	39 946 054	
Comptes de liaison	II			
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	161 257		161 257	
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	3 216 670		3 216 670	
Valeurs mobilières de placement	32 808		32 808	
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	446 262		446 262	
Charges constatées d'avance				
TOTAL III	3 856 996		3 856 996	
Frais d'émission des emprunts	IV			
Primes de remboursement des obligations	V			
Écarts de conversion actif	VI			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	44 606 016	802 966	43 803 051	

Bilan Passif

Bilan Passif	31/12/2021	
Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres réserves		
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice		
Situation nette		
Fonds propres consommables	43 423 042	
Subventions d'investissement		
Provisions règlementées		
TOTAL I	43 423 042	
Comptes de liaison		II
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés		
TOTAL III		
Provisions		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL IV		
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses	80 642	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	81 930	
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	35 082	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	182 355	
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance		
TOTAL V	380 009	
Écarts de conversion passif		VI
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	43 803 051	

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2021	
Produits d'exploitation		
Cotisations		
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	1 228 961	
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation		
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable	753 031	
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels		
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	3 226	
Utilisations des fonds dédiés		
Autres produits		
TOTAL I	1 985 218	
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	1 456 004	
Aides financières		
Impôts, taxes et versements assimilés	62 812	
Salaires et traitements		
Charges sociales		
Dotations aux amortissements et dépréciations	800 906	
Dotations aux provisions		
Reports en fonds dédiés		
Autres charges		
TOTAL II	2 319 722	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-334 503	
Produits financiers		
Produits financiers de participation	288 819	
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	16 025	
Autres intérêts et produits assimilés	9 583	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	187 136	
TOTAL III	501 563	
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	3 752	
Intérêts et charges assimilées	3 533	
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	42 451	
TOTAL IV	49 736	
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	451 827	
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	117 324	

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2021	
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	19 421	
Sur opérations en capital	280 000	
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	299 421	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	4 000	
Sur opérations en capital	411 308	
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	415 308	
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	-115 887	
Participation des salariés aux résultats	VII	
Impôts sur les bénéfices	VIII	1 437
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	2 786 203	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	2 786 203	
EXCÉDENT OU DÉFICIT		

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

COMPTES ANNUELS

2021

Période du 27/11/2020 au 31/12/2021

ANNEXE

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2021 dont le total du bilan avant répartition est de 43 803 051 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de zéro Euros.

L'exercice a une durée de 14 mois, recouvrant la période du 27/11/2020 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Présentation

Le fonds de dotation Auzeral a pour objet, conformément aux termes du testament de Monsieur Patrice Auzeral en date du 28 janvier 2020, toute initiative d'intérêt général dans le domaine de l'art, consistant en :

- La conservation, la protection, la pérennisation, la promotion, la diffusion des œuvres picturales françaises des années 1880 à 1950 pour l'essentiel, telles qu'Eugène Paul et autre artistes guidés par des inspirations créatrices comparables ;
- Le soutien à des artistes contemporains via, par exemple, la création d'un prix "Auzeral" ;
- La participation au financement d'acquisitions par le Musée d'Orsay et le Musée d'Art Moderne de la Ville de Paris (sauf art abstrait) ou toute institution culturelle destinée à la promotion et à la mise en valeur des œuvres définies ci-dessus ;
- Et plus généralement accomplir toute action entrant dans l'esprit du fonds tel que défini par Patrice Auzeral dans le testament instituant le Fonds de dotation Auzeral pour légataire universel.

Moyens mis en œuvre

Les ressources du fonds de dotation Auzeral se composent de toutes les recettes autorisées par la loi et les statuts et notamment :

- De revenus de capitaux mobiliers,
- De revenus fonciers.

Ce premier exercice n'a pas permis de mettre en place la recherche d'autres ressources.

Fonds propres

Les fonds propres sont constitués de la dotation consommable représentée par les actifs nets (immeubles, placements,...) de la succession de M. Auzeral.

La dotation est rapportée au compte de résultat à hauteur de la part des charges non couvertes par les ressources de l'exercice.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les biens et dettes reçus par legs de M. Auzeral ont été comptabilisés à la date de création du fonds de dotation Auzeral et à la valeur retenue pour sa déclaration de succession.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

• Terrains	Non amortis,
• Constructions	50 ans,
• Agencements et aménagements	15 ans,
• Façades et étanchéité	30 ans,
• Mobilier	5 ans,
• Tableaux	Non amortis.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participations ont été évalués à partir de la déclaration de succession de M. Patrice Auzeral.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Il n'y a eu aucune rémunération sur l'exercice.

Faits caractéristiques de l'exercice

Premier exercice comptable du 27 novembre 2020 au 31 décembre 2021.

M. Patrice Auzeral a institué pour légataire universel le fonds de dotation Auzeral et le charge de délivrer des legs particuliers précisés dans son testament.

M. Patrice Auzeral est décédé le 6 juillet 2020.

C'est dans le contexte particulier de la crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 que le fonds de dotation Auzeral a été créé.

Des difficultés ont été rencontrées pour collecter les informations nécessaires à l'établissement des comptes annuels.

Un inventaire des biens meubles (essentiellement des tableaux) a été réalisé afin de valoriser leur comptabilisation à l'actif.

A la date d'établissement des comptes annuels, un audit des biens immobiliers est en cours de réalisation afin de déterminer :

- Les arbitrages à réaliser,
- La nature et la valorisation des travaux à réaliser,
- Les recettes potentielles de ces biens immobiliers.

Les résultats de cet audit permettront au conseil d'administration du fonds de dotation Auzeral de déterminer un budget pour la réalisation de sa mission sociale.

A défaut d'éléments définitifs, le fonds de dotation Auzeral n'a pu réaliser sa mission sociale sur ce premier exercice.

Etat des immobilisations

CADRE A	Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL			
Terrains			5 777 427
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Générales, agencements et aménagements constructions			17 338 284 5 771 428
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Générales, agencements et aménagements divers			
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier			349 220
Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés			
TOTAL			29 236 359
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés			11 698 400 225 901
Prêts et autres immobilisations financières			1 360
TOTAL			11 925 661
TOTAL GÉNÉRAL			41 162 020

CADRE B	Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
	Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains		82 600	5 694 827	
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui - Gales, agencements et aménagements const.		247 800 82 600	17 090 484 5 688 828	
Installations : - Techniques, matériel et outillage - Gales, agencements et aménagements divers				
Matériel : - De transport - De bureau et informatique, mobilier			349 220	
Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés				
TOTAL		413 000	28 823 359	
Participations évaluées par mise en équivalence Autres : - Participations - Titres immobilisés			11 698 400 225 901	
Prêts et autres immobilisations financières			1 360	
TOTAL			11 925 661	
TOTAL GÉNÉRAL		413 000	40 749 020	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immobilisations incorporelles				
TOTAL				
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui		416 589	902	415 687
Installations générales, agencements et aménagements des constructions		382 668	790	381 879
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, mobilier		1 648		1 648
Emballages récupérables et divers				
TOTAL		800 906	1 692	799 213
TOTAL GÉNÉRAL		800 906	1 692	799 213

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp. Donations temporaires d'usufruit Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES			REPRISES NON VENTILÉES			TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ	

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées - Reconstitution des gisements Provisions pour : - Investissements - Hausse des prix Amortissements dérogatoires Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
TOTAL I				
Risques et charges - Litiges - Garanties données aux clients - Pertes sur marché à terme - Amendes et pénalités - Pertes de change Provisions pour : - Pensions et obligations - Impôts - Renouvellement des immobilisations - Gros entretien et grandes révisions - Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges				
TOTAL II				

Nature des dépréciations	Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations - Incorporelles - Corporelles Immobilisations : - Biens reçus par legs ou donations - Titres mis en équivalence - Titres de participation - Financières Sur stocks et en cours Sur comptes clients Sur créances reçues par legs ou donations Autres provisions pour dépréciation		3 752		3 752
TOTAL III		3 752		3 752
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		3 752		3 752
- D'exploitation Dont dotations et reprises : - Financières - Exceptionnelles		3 752		

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	1 360		1 360
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	161 257	161 257	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfiques			
Taxe sur la valeur ajoutée	2 594	2 594	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers			
Confédération, fédération, union, associations affiliées			
Débiteurs divers	3 214 076	3 214 076	
Charges constatées d'avance			
TOTAL	3 379 286	3 377 927	1 360

Dettes	Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
- A 1 an max. à l'origine				
- A plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières diverses	80 642	80 642		
Fournisseurs et comptes rattachés	81 930	81 930		
Dettes des legs ou donations				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autre organismes sociaux	2 078	2 078		
Impôts sur les bénéfiques	1 437	1 437		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 832	1 832		
Autres impôts, taxes et assimilés	29 736	29 736		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Confédération, fédération, union, associations affiliées				
Autres dettes	182 355	182 355		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	380 009	380 009		

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	71 085	
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	31 814	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
TOTAL	102 898	

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le	Exercice clos le
	31/12/2021	
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés	11 317	
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances		
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités		
TOTAL	11 317	

Variation des fonds propres art.431-5

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice					
Situation nette					
Dotations consommables			44 176 073	753 031	43 423 042
Subventions d'investissement					
Provisions règlementées					
TOTAL			44 176 073	753 031	43 423 042